

Postulat

"Les sols comme puits de carbone – Une solution pour le climat"

La lutte pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre est plus urgente que jamais, et répond à une attente du Peuple. Intervenir à la source de ces émissions est une évidence aujourd'hui contestée par personne.

Quelques partis politiques sont d'ailleurs bien présents dans ce combat, et notamment le Parti socialiste lequel dépose régulièrement des propositions au Grand Conseil pour montrer la voie à suivre, que ce soit par exemple pour promouvoir le chauffage à distance à partir d'énergie renouvelable, recycler les plastiques, promouvoir la pose de panneaux solaires sur les infrastructures publiques, développer un plan lumière cantonal, ou développer le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la réduction des émissions ne suffira toutefois pas à enrayer le dérèglement climatique. Le stockage du dioxyde de carbone (CO₂) en sous-sol est une des options complémentaires envisageables. Il tend à rétablir un équilibre entre émissions de CO₂ et leur absorption par des puits de carbone, dont notamment les sols.

Des méthodes de capture du CO₂ dans l'air ou à la source dans le but de l'injecter dans le sol sont ainsi à l'étude, et plusieurs essais sont déjà en cours dans le monde, notamment chez nous, au Mont Terri dans le Jura. Elles posent toutefois de nombreuses questions, comme comment va évoluer à long terme le CO₂ enfoui sous nos pieds, et que se passerait-il en cas de séisme, si une masse de CO₂ est libérée soudainement ?

Des techniques naturelles de séquestration du CO₂ existent pourtant et sont connues de certains milieux agricoles. Ainsi, dans son dernier rapport publié le 08.08.2019, le GIEC met en exergue le sol comme ressource essentielle et naturelle pour la régulation du climat, puisqu'il permet de capter une partie du CO₂ émis lors de la combustion des énergies fossiles.

Dans ce contexte, tout parle en faveur d'une mise en œuvre du concept d'une « agriculture de conservation ». Cette pratique agricole permet d'augmenter le taux de matière organique des sols et repose sur 3 principes :

1. Réduire le travail du sol (ne plus retourner et ne plus travailler le sol en profondeur) ;
2. Couvrir les sols en permanence (couverts végétaux multi-espèces) ;
3. Améliorer la rotation des cultures (suffisamment longue et variée pour limiter les nuisibles propres à chaque culture).

A Genève, l'agriculture de conservation est déjà pratiquée sur plus de 1'000 ha, et la moitié des terres cultivées n'est plus labourée, selon l'Organisation professionnelle faitière des filières agricoles. D'après Pascal Boivin, un spécialiste issu de l'HEPIA, la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture du Canton de Genève, « en faisant évoluer les sols agricoles genevois vers une qualité minimale, ceux-ci offriront une possibilité de stockage de 600'000 tonnes d'équivalent CO₂, ce qui représente 35% des objectifs du Plan climat genevois ».

Dans le canton de Vaud, les surfaces agricoles couvrent 42% du territoire (alpages compris), et leur capacité d'action pourrait être encore plus importante...

Or la Loi sur l'agriculture vaudoise (LVLAgr, RSV 910.03) prévoit à son article 56 de favoriser une « agriculture respectueuse de l'environnement. Son action vise la réduction des charges sur l'environnement. » La notion de « charges sur l'environnement » est mentionnée également à l'article 57, alinéa 4 où il est écrit que « le département peut réaliser, ou faire exécuter sur mandat, des études générales de concepts de réduction des charges sur l'environnement provenant de la culture du sol et de la détention des animaux. »

Quant aux aides financières dans ce domaine de protection des sols, elles figurent à l'article 59, soit « le département peut soutenir, par l'octroi d'aides individuelles calculées à la surface, les exploitants qui appliquent dans leur exploitation des méthodes et techniques culturales contribuant à la lutte contre l'érosion et à l'amélioration de la fertilité des sols à long terme. »

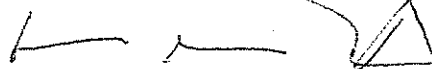
Les interactions entre l'atmosphère, dont en particulier le CO₂, et les sols sont par ailleurs bien connues. La végétation, tout au long de sa croissance et lors de sa décomposition en fin de vie, stocke le carbone dans le sol. Avec l'aide de la microfaune souterraine (vers de terre, bactéries, etc.) ce carbone se transforme en humus et est lié aux argiles du sol pour de longues périodes. Ainsi le sol peut devenir un puits de CO₂ pour autant qu'on applique des techniques appropriées telles que l'agriculture de conservation. Un article du Temps, <https://www.letemps.ch/sciences/nos-pieds-une-solution-climat>, décrit cela d'ailleurs de manière très intéressante.

Aussi, en fonction de ces éléments, nous demandons au Conseil d'Etat, par voie de Postulat, de bien vouloir :

1. Évaluer le potentiel de séquestration du dioxyde de carbone (CO₂) dans les sols agricoles du canton ;
2. Etablir un état des lieux des pratiques actuelles dans le Canton en termes d'agriculture de conservation ;
3. Initier et développer un modèle d'agriculture de conservation axé notamment sur la séquestration du CO₂ ;
4. Etudier la possibilité de mettre en place des projets pilotes.

Merci pour votre attention.

Chavannes-près-Renens, 07.01.2020



Au nom du groupe socialiste
Alexandre RYDLO, Député socialiste

Avec l'appui de la Commission Energie et Environnement du Parti Socialiste Vaudois, en particulier Serge Ansermet, Membre, Fred Tschuy, Président, Patricia Zurcher, Laurent Guidetti, Jonathan Chavanne, Laurée Salamin, Céline Gandar, Filip Uffer, André Maeder, et Léon De Perrot, Membres

Renvoi en commission souhaité

Postulat " Les sols comme puits de carbone - Une solution pour le climat "

Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Aminian Taraneh		Cherubini Alberto		Eggenberger Julien	
Aschwanden Sergei		Chevalley Christine		Epars Olivier	
Attinger Doepper Claire		Chevalley Jean-Bernard		Evéquoaz Séverine	
Baehler Bech Anne		Chevalley Jean-Rémy		Favrod Pierre Alain	
Balet Stéphane		Chollet Jean-Luc		Ferrari Yves	
Baux Céline		Christen Jérôme		Freymond Isabelle	
Berthoud Alexandre		Christin Dominique-Ella		Freymond Sylvain	
Betschart Anne Sophie		Clerc Aurélien		Fuchs Circé	
Bettschart-Narbel Florence		Cornamusaz Philippe		Gander Hugues	
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis		Gaudard Guy	
Bolay Nicolas		Creteigny Laurence		Gay Maurice	
Botteron Anne-Laure		Croci Torti Nicolas		Genoud Alice	
Bouverat Arnaud		Cuendet Schmidt Muriel		Genton Jean-Marc	
Bovay Alain		Cuérel Julien		Germain Philippe	
Buclin Hadrien		Deillon Fabien		Gfeller Olivier	
Buffat Marc-Olivier		Démétriadès Alexandre		Glardon Jean-Claude	
Butera Sonya		Desarzens Eliane		Glauser Krug Sabine	
Byrne Garelli Josephine		Dessemontet Pierre		Glauser Nicolas	
Cachin Jean-François		Devaud Grégory		Glaysre Yann	
Cala Sébastien		Develey Daniel		Gross Florence	
Cardinaux François		Dubois Carole		Induni Valérie	
Carrard Jean-Daniel		Ducommun Philippe		Jaccard Nathalie	
Carvalho Carine		Dupontet Aline		Jaccoud Jessica	
Chapuisat Jean-François		Durusel José		Jaques Vincent	
Cherbuin Amélie		Echenard Cédric		Jaquier Rémy	

Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Pedroli Sébastien 	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Pernoud Pierre André	Sonnay Eric
Lohri Didier	Petermann Olivier	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Podio Sylvie	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Pointet Cloé	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine 	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trollet Daniel 
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meystre Gilles	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Misiego Céline	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weidmann Yenny Chantal
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah 	Rydlö Alexandre 	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Ryf Monique 	Zwahlen Pierre